

Ministère

Château de St-Germain, le 14 juin 1871

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES

CHATEAU DE ST-GERMAIN

MUSÉE

DES

ANTIQUITÉS NATIONALES

Bien cher Confère,

Que donner-vous ? Il y a plusieurs
siècles que je n'ai rien de vos nouvelles.
Vous devez très vivement avoir moi. J'aurais
que j'en aurais aussi passablement besoin
pour les autres. De toute part on me
demande des renseignements sur les Matériaux.
J'ai obtenu depuis des lettres de M. le
Marquis de Maule, de M. Hardy de
Dieppe, d'Ernest Pourault de Rully, de
Carl Vogt, qui toutes me fournissent un paragraphe
à l'adresse des Matériaux.

Vous savez que nous avons eu le bonheur
de sauvegarder pleinement le Musée de
St-Germain. Bien mieux nous l'avons
développé et augmenté. Il s'agissait d'être
ou de ne pas être. Naturellement nous
avons choisi le premier parti. Nous
nous sommes efforcés avec le travail, au
nez et à la barbe des puissances et ils
n'ont pas osé porter la main sur nos
collections; pourtant ils les administrent et
envoient...

Malgré nos avis les Bolognais veulent
avoir leur congrès cette année. Brancas
et Suiriv étaient d'avis de le renvoyer
à 1872. Il s'en suit le 1^{er} octobre 1871.

Poussins et Communes ont continué
à faire cours aux études en tout genre et
en particulier aux études historiques,
cependant le mouvement reprend et
j'espère que les travaux vont commencer
à se manifester.

Notre supériorité scientifique, quoiqu'en
disent les germanophiles, est incontestable.
Il faut bien le garder de la main
prochaine. Il faut continuer le
développement largement. Donc à l'œuvre.

Donnez-moi de vos bonnes nouvelles, le
plus tôt possible. Donnez-moi aussi des
nouvelles de M. Cantat.

Votre tout dévoué confère et tout
affectionné ami

G. de Montillet